

Commissaire enquêteur : M. Alexandre Smetankine par décision en date du 05/12/2022, par Monsieur le Président du Tribunal Administratif de Cayenne – Enquête n° E22000011/97

Sas centrale photovoltaïque de Maripasoula 2, représentée par Mr Damien LAVILLE

Mairie de Maripasoula, représentée par Mr le Maire.

Arrêté préfectoral R03-2022-12-19

organisant l'enquête publique du 30/01/2023 au 03/03/2023

Demande de permis de construire d'une centrale photovoltaïque sur le sol de la commune de Maripasoula lieu dit "Afoumaditasi" et à la déclaration de projet valant mise en comptabilité du PLU de la commune de Maripasoula

## RAPPORT D'ENQUÊTE PUBLIQUE

**Conclusions - Volet N°1 :  
mise en compatibilité du PLU**

## I. PLU / Discussions, Conclusion & Avis motivé

### A. Les difficultés de l'enquête :

Pour une fois, le point faible de l'enquête ne fut pas la participation du public, ni le projet lui-même et encore moins une lacune du pétitionnaire.

Le problème c'est l'avion, on ne compte plus les vols annulés, retardés ou avancés, c'est stressant pour les usagers autant que ça l'est pour le personnel de la compagnie aérienne...

Et il semble que ce soit coutumier: on ne compte plus les passagers qui arrivent sans leurs bagages (ça m'est arrivé), le technicien qui doit faire une intervention urgente et retourne sans avoir pu la faire car ses outils n'ont pas voyagé avec lui... Les passagers qui arrivent et ne peuvent pas repartir car leur vol est annulé...

La colère des passagers gronde face à un sentiment d'impuissance des employés de la compagnie aérienne, dans une situation qui n'est pas de leur fait.

J'avais pourtant voyagé il y a quelques années avec Air Guyane pour une autre enquête à Maripasoula, mais jamais la situation n'avait été à ce point aussi catastrophique.

Le personnel de la compagnie aérienne semble subir avec résignation une situation qui n'est pas de son fait, faisant son travail comme il peut.

Est-ce les investissements nécessaires à se doter d'une flotte aérienne adaptée à la mission de service public confiée, qui n'auraient pas été accomplis?

Est-ce la CTG qui n'aurait pas accompli en temps et en heure les travaux d'entretien de la piste?

Un article paru dans RFO en date 15.03.2023 évoque une panne des deux seuls distributeurs automatiques de billet de banque de la commune, lorsque l'on sait que pratiquement aucun commerce n'accepte la carte bleue... Et cette panne perdure depuis des mois.

On se demande comment feront les techniciens pour parvenir à assurer la maintenance de la centrale solaire si ils ne trouvent pas de place dans l'avion, si leur vol est annulé ou si les éléments nécessaires à l'entretien n'ont pas pu embarquer dans l'avion avec eux.

On en arrive à regarder les transalls de l'armée qui se posent sur le tarmac de Maripasoula avec convoitise.

## B. Le choix d'utiliser un terrain agricole :

Il peut sembler à première vue, inadapté de déclasser des terrains agricoles pour y produire de l'électricité, mais il faut admettre que le projet ne se présente pas comme ça.

Tout d'abord, il faut prendre en compte que la surface utilisée ne représente que à peine 0.1% de la surface agricole de l'entourage de la commune.

Ensuite, il faut considérer que le reste de la commune est constituée par de la forêt tropicale, essentiellement localisée dans un parc régional.

Il faut également admettre que l'agriculture à Maripasoula ressemble plus à du jardinage, qu'à des exploitations agricoles.

Tant qu'il n'y aura pas une production d'énergie suffisante à Maripasoula, il ne pourra pas y avoir de projet d'envergure, qu'il soit agricole, industriel, ou autre...

La proximité de l'aéroport fait que le secteur n'est pas vraiment propice, ni à l'élevage, ni à l'habitation.

Cependant, le pétitionnaire tenant à proposer comme mesure de compensation, la possibilité de confier le terrain à un exploitant agricole, il convient de maintenir la possibilité de vocation agricole dans l'adaptation de PLU, parallèlement à l'exploitation solaire.

## C. Le Milan à Long BEC

Comme évoqué précédemment, le terrain se situe à proximité immédiate de l'aéroport, il est donc peu probable que ces rapaces puissent s'épanouir sur la zone à cause du bruit des avions.

De plus mis à part le fait que c'est une espèce protégée, si on se base uniquement sur le plan de la sécurité des avions, il faut peut-être bien envisager d'admettre que cette cohabitation aérienne avec un rapace de presque 1m d'envergure, n'est peut-être pas spécialement recommandée...

Cependant, il a été aperçu un couple de Milan à Long Bec sur la zone entre mars 2020 et septembre 2020.

Personne n'a eu la présence d'esprit de se demander si il n'y avait jamais rien eu d'inhabituel en Guyane et dans le monde entier à partir de mars 2020 ?...

Un message raisonne pourtant dans ma mémoire: "restez chez vous"...

C'est que mars 2020, c'est le début de la crise sanitaire, époque où l'activité industrielle et de transport ont cessé partout dans le monde.

Il a été aperçu des poulpes dans la lagune de Venise, chose jamais vue depuis des décennies. Des animaux sauvages se sont retrouvés à déambuler dans les grandes villes, y compris à Paris. La vie a repris ses droits durant un temps, mais un temps seulement...

Dans ce contexte, avec l'arrêt de déplacement des passagers, il est évident que l'aéroport de Maripasoula a considérablement diminué son activité à compter de Mars 2020.

Il est donc possible que des oiseaux aient pu trouver dans le secteur une quiétude qu'ils n'avaient pas trouvée là depuis longtemps, et en aient même profité pour nicher sur la zone durant un moment.

En 2021, les transports aériens ayant repris, avec les nuisances sonores que cela entraîne, il est compréhensible qu'on ait plus retrouvé la moindre trace de cette espèce protégée. Cette dernière ayant probablement évité ce secteur trop bruyant, et même dangereux pour eux...

Cependant, même si il est peu probable, à moins de nouvelle pandémie mondiale, que les Milans à Long Bec ne reviennent un jour sur ce secteur trop proche de l'aéroport.

Il faut quand même sur un plan strictement réglementaire, ne pas oublier de pérenniser leur éventuel lieu de ravitaillement, à savoir assurer la préservation durable de la mare herbacée de la parcelle AH89 via son inscription au sein du PLU, chose que la mairie de Maripasoula s'est engagée à faire au cours de cette enquête.



Milan à Long Bec (source Google) d'une envergure qui peut atteindre les 90cm, il n'est pas souhaitable qu'il se heurte un jour à un avion...

## II. Conclusion

Dans ce contexte, nous devons prendre position en donnant un **avis favorable à ce projet tel qu'il a été modifié au cours de l'enquête,**

**mais** nous devons néanmoins faire preuve de prudence en émettant non pas des réserves mais une recommandation.

### **Recommandation:**

- Afin de permettre une mesure compensatoire prévue dans le dossier de permis de construire, il est important également et parallèlement à l'activité de production solaire, de ne pas oublier de permettre toute activité agricole sur la parcelle faisant l'objet d'une modification de PLU.

Fait à Cayenne, le 28.04.2023

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'A. S. ...', with a small vertical mark below it.